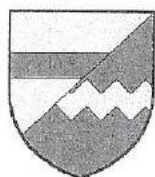


CANTON de DOUVRIN



Le 25 juin 2018

A partir de la rentrée scolaire 2018/2019, la municipalité organise un centre de loisirs tous les mercredis, pendant la période scolaire, de 9 h à 16h30.

Il sera encadré par trois animateurs diplômés qui proposeront des activités manuelles, sportives et culturelles.

Une garderie vous sera proposée de 7h30 à 9 h et de 16h30 à 18h30.

La tarification est la suivante :

- 20.75 euros la journée cantine comprise.
- 18.75 euros la journée cantine comprise pour les bénéficiaires de l'aide aux temps libres

Les inscriptions pourront se faire de deux façons :

- Soit à chaque période scolaire (exemple : de la rentrée aux vacances de la Toussaint)
- Soit à l'année.

Le Bulletin d'inscription est à retourner en mairie **impérativement avant le 06/07/2018**.

Le règlement se fera à la Trésorerie de Beuvry après réception de l'avis des sommes à payer.

Ce centre ne disposera que de 16 places pour les enfants de maternelle et de 12 places pour les enfants de primaire.

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée en mairie.

✂

Je souhaite inscrire mon enfant pour la période du 03 septembre au 19 octobre 2018.

Je souhaite inscrire mon enfant à l'année.

Nom :

Prénom :

Classe :

Date : Signature des parents :

Aucun enfant ne pourra être repris au centre de loisirs avant 16h30.

Mairie : 66, Rue de Lille 62149 FESTUBERT

Téléphone : 03.21.61.80.20 - Télécopie : 03.21.61.80.21

Internet : <http://www.festubert.fr> - email : mairie.festubert@wanadoo.fr